

LES MIGRATIONS RÉSIDENTIELLES EN VENDÉE

1- Migrations résidentielles "extérieures"

Note méthodologique

- Les données utilisées dans cette étude sont issues d'un fichier spécifique de l'Insee issu du dernier RGP : Migrations résidentielles
- Ces données décrivent les individus selon leurs résidences actuelles au 1^{er} janvier 2006 et leurs résidences antérieures 5 ans auparavant ; soit une période allant du 1^{er} janvier 2001 au 1^{er} janvier 2006 (période différente de la période intercensitaire 1999-2006 et qui n'autorise donc pas de comparaisons entre ces données de migrations résidentielles et celles relatives aux soldes migratoires issues du dénombrement de la population entre 1999 et 2006).
- Sont pris en compte dans les données utilisées : tous les individus âgés de 5 ans et plus recensés en France métropolitaine et dans les DOM.

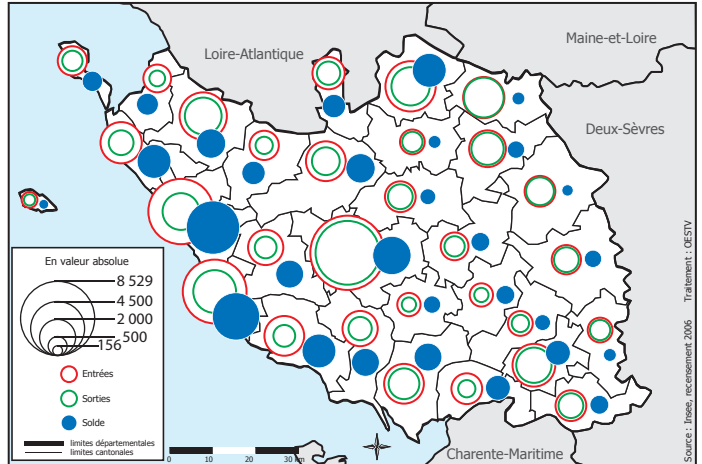
⇒ Un solde des migrations résidentielles positif pour tous les cantons vendéens

Sur la période comprise entre le 1^{er} janvier 2001 et le 1^{er} janvier 2006, 68 272 personnes en provenance d'un autre département sont venues s'établir en Vendée tandis que 36 972 personnes étaient comptabilisées en sens inverse. **Au total, le solde des migrations résidentielles "entrées/sorties du département", sur la période considérée, s'est établi à 31 300 habitants à la faveur des entrées.**

À l'échelle infra-vendéenne, si les 30 cantons bénéficient d'un solde migratoire positif, ce dernier est toutefois très variable, particulièrement entre l'Est, où les soldes demeurent globalement mesurés, et l'Ouest du département.

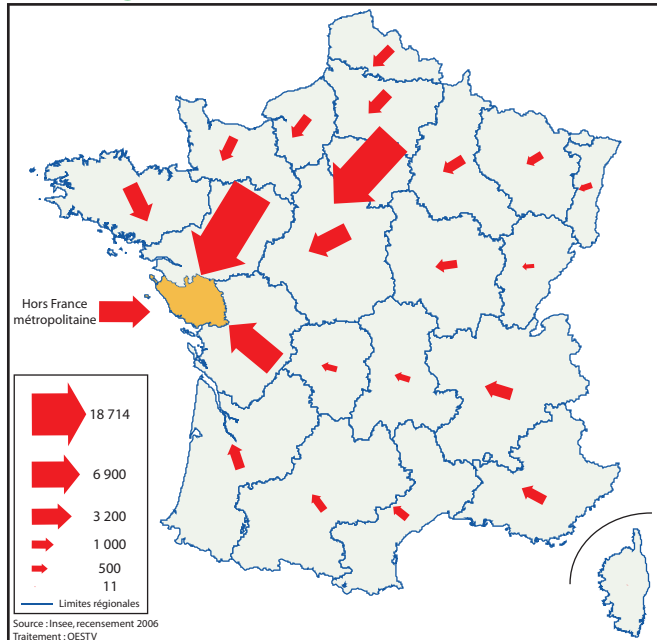
Les gains les plus importants sont recensés sur le littoral (canton de St Gilles-Croix-de-Vie +4 378 hab., des Sables-d'Olonnes +3 459, de Talmont-St Hilaire +1 790, ou encore, de Moutiers-Les Mauxfaits +1 144 et de Luçon +1 125), dans les cantons rétro-littoraux (Challans +1 330 et La Mothe-Achard +1 189) mais aussi, dans le Centre vendéen (cantons de la Roche-sur-Yon +2 308 hab. et du Poiré-sur-Vie +1 312). Soulignons enfin le cas particulier du canton de Montaigu (solde à +1 697) qui bénéficie de sa "proximité" de l'agglomération nantaise via le lien autoroutier.

Migrations résidentielles par canton au 01/01/2006 (personnes n'habitant pas en Vendée 5 ans auparavant ou sortant du département)

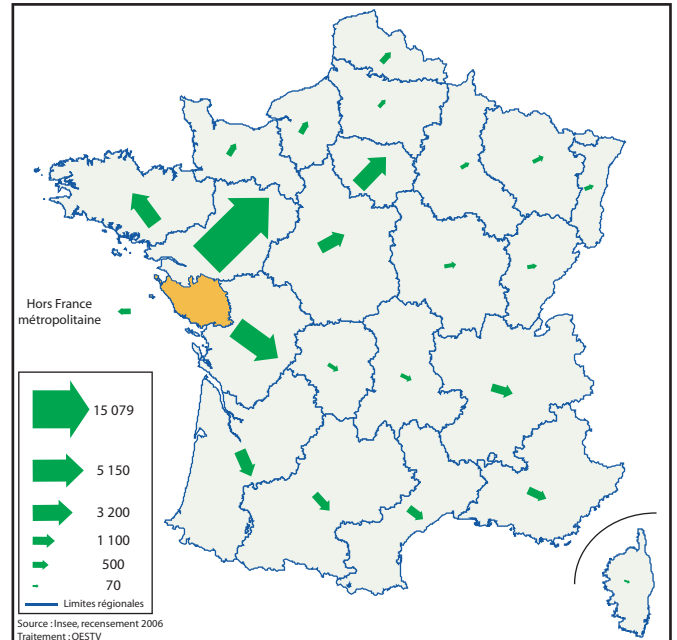


⇒ Des relations très fortes avec les régions Pays de la Loire et Ile de France

Migrations résidentielles 2006 - ENTREES -



Migrations résidentielles 2006 - SORTIES -



La région des Pays de la Loire constitue, comme lors de la précédente période intercensitaire, la provenance/destination la plus fréquente dans les migrations résidentielles vendéennes recensées en 2006 (personnes n'habitant pas en Vendée 5 ans auparavant ou sortant du département) : 27,4% des entrées (18 714) et 40,8% des sorties (15 079), pour un solde s'élevant à 3 635 personnes à la faveur des entrées (11,6% du solde global).

La seconde région avec laquelle les migrations résidentielles sont les plus notables est l'Ile de France. 3 224 vendéens ont été s'établir en Ile de France (8,7% du total des sorties) tandis que 14 781 franciliens effectuaient le chemin inverse (21,6% des entrées), pour un gain de 11 557 personnes pour la Vendée (soit 37% du solde total des migrations).

Enfin, les régions Centre, Poitou-Charentes et Picardie constituent les autres espaces avec lesquels les flux migratoires ont généré un solde positif notable pour la Vendée (respectivement 2 163, 1 776 et 1 447 personnes).

Migrations résidentielles selon le département d'origine

Départements	Entrées	Sorties	Solde
Val d'Oise	2 080	191	+1 890
Seine et Marne	2 089	242	+1 847
Essonne	1 986	277	+1 708
Yvelines	2 128	442	+1 686
Maine et Loire	5 481	4 033	+1 448
Seine Saint Denis	1 596	209	+1 387
Loire Atlantique	11 390	10 034	+1 356
Val de Marne	1 546	327	+1 219
Hauts de Seine	1 605	625	+979
Oise	1 042	98	+944

⇒ Un solde des migrations résidentielles davantage à la faveur des personnes d'âge actif comparé à la période intercensitaire 1990-1999

Si la Vendée, à l'image de nombre de départements littoraux, est parfois qualifiée de terre d'accueil des retraités, cette affirmation se doit cependant d'être largement nuancée dans la mesure où le profil des entrants, entre janvier 2001 et janvier 2006, s'établit en définitive nettement en faveur des populations d'âge actif.

Les plus de 60 ans ne représentent, en effet, que 18% des entrées recensées dans notre département sur la période considérée, contre 42% pour les 30/60 ans et 40% pour les moins de 30 ans.

En terme de solde des migrations, le poids relatif des plus de 60 ans augmente toutefois sensiblement (29% du solde global, pour +9 016 personnes) compte tenu de la faiblesse des sorties du département pour ces classes d'âges. Notons cependant, que cette part s'affiche en net recul comparée à celle observée lors de la période intercensitaire 1990-1999, où elle s'établissait à 54% du solde des migrations.

Les 30-60 ans représentent, pour leur part, 57% du solde des migrations (+17 949) ; contre 46% lors de la précédente période intercensitaire.

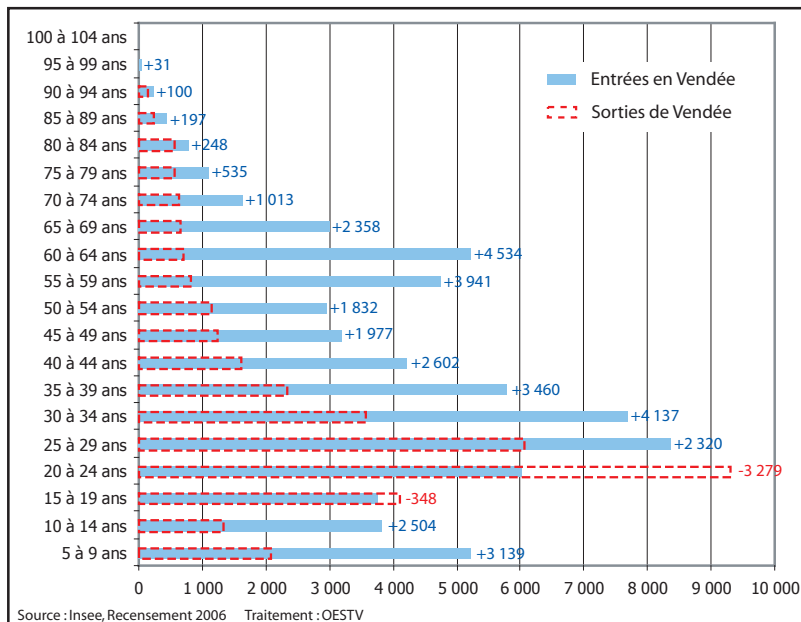
Enfin, si les moins de 30 ans sont nombreux à venir s'établir en Vendée, ils sont également ceux qui partent le plus hors du département (62% des sorties). Le solde des migrations pour ces classes d'âges reste néanmoins positif (14% du solde global pour +4 336 personnes), alors qu'il était nul entre 1990 et 1999. Au sein de cet ensemble, les moins de 15 ans (enfants des familles arrivées en Vendée) et les jeunes actifs 25/29 ans offrent des soldes nettement positifs. A l'inverse, le solde est légèrement déficitaire pour les 15/19 ans et, par contre, très largement déficitaire pour les 20/24 ans (-3 279 personnes).

Localisation des nouveaux arrivants selon la classe d'âges

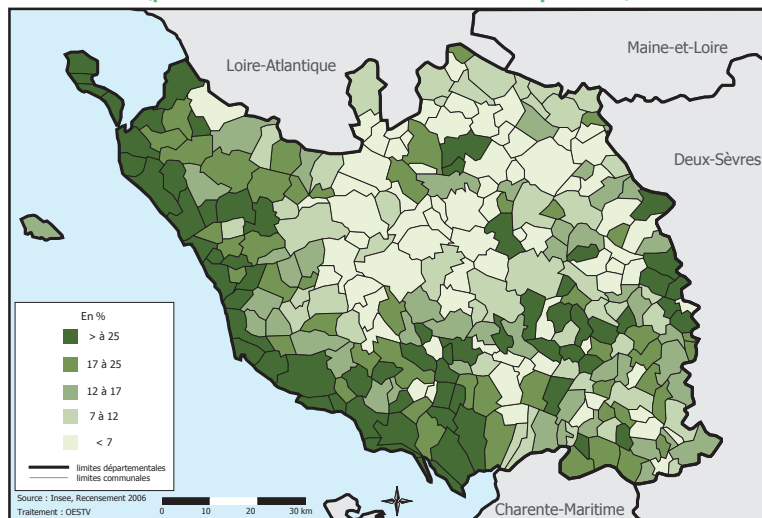
Si les nouveaux arrivants agés de plus de 60 ans s'installent préférentiellement sur le littoral ainsi que dans l'ensemble des territoires rétro-littoraux, les plus fortes proportions de migrants de moins de 30 ans (jeunes actifs et enfants de ménages d'actifs d'âge moyen) concernent à l'inverse essentiellement le Centre vendéen ainsi que le Haut-Bocage, soit les territoires concentrant davantage les emplois tertiaires et industriels.

Structure par âge des migrants - 2006

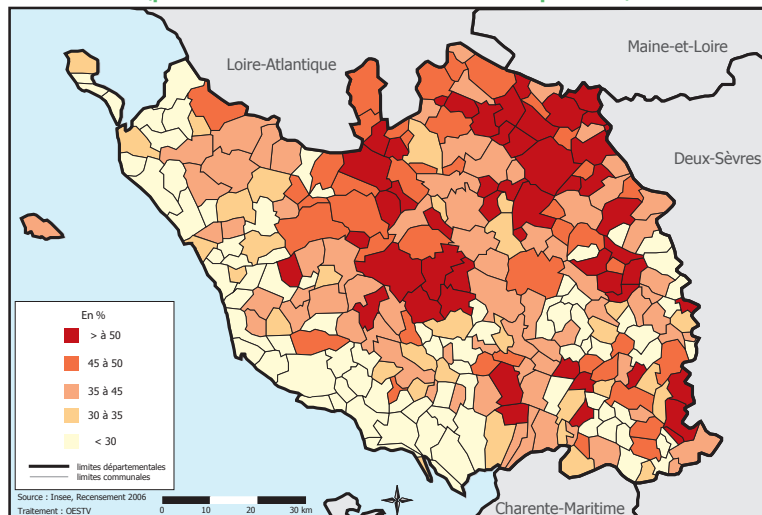
	Entrées	% Entrées	Sorties	% Sorties	Solde	% Solde
- de 30 ans	27 157	39,8%	22 821	61,7%	4 336	13,9%
30-60 ans	28 620	41,9%	10 672	28,9%	17 949	57,3%
+ de 60 ans	12 495	18,3%	3 479	9,4%	9 016	28,8%
Total	68 272	100,0%	36 972	100,0%	31 300	100,0%



Part des plus de 60 ans dans l'ensemble des entrants en 2006 (personnes n'habitant en Vendée 5 ans auparavant)



Part des moins de 30 ans dans l'ensemble des entrants en 2006 (personnes n'habitant en Vendée 5 ans auparavant)

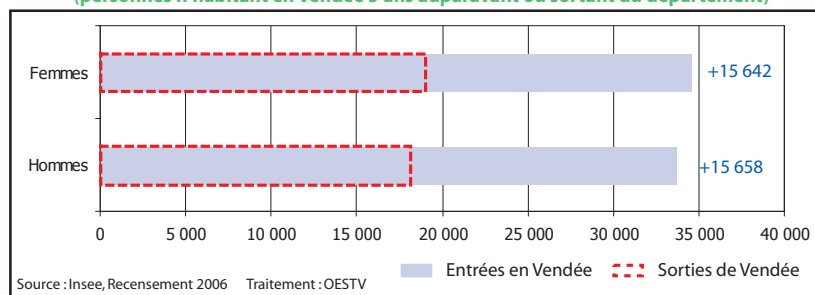


⇒ Structure des migrants selon le sexe

La répartition des migrations résidentielles selon le sexe, montre principalement que la **part des femmes est légèrement plus importante pour les départs (51,2%) que pour les arrivées (50,6%)** dans notre département.

Ce constat s'explique principalement par la spécificité industrielle de la Vendée qui contribue à offrir davantage d'emplois traditionnellement masculins et qui s'exprime également par un poids des femmes historiquement élevé parmi les demandeurs d'emploi. Ces dernières sont ainsi plus incitées à quitter le département pour chercher un travail ailleurs.

Structure par sexe des migrants - 2006
(personnes n'habitant en Vendée 5 ans auparavant ou sortant du département)



	Entrées	% Entrées	Sorties	% Sorties	Solde	% Solde
Femmes	34 563	50,6%	18 921	51,2%	15 642	50,0%
Hommes	33 709	49,4%	18 051	48,8%	15 658	50,0%

⇒ Structure des migrants selon le type de ménage

Les ménages composés d'une personne vivant seule constituent le principal réservoir des migrants vendéens aussi bien aux entrées (9 315 personnes seules dont 52% d'hommes) qu'aux sorties (10 358 dont 48% d'hommes). Le déficit du solde des migrations pour cette catégorie de ménages observé, sur la période janvier 2001-janvier 2006, exprime essentiellement la mobilité professionnelle des jeunes actifs et jeunes diplômés, et particulièrement celle des femmes.

Les gains de population pour notre département relèvent ainsi exclusivement de ménages du type "famille avec ou sans enfants" :

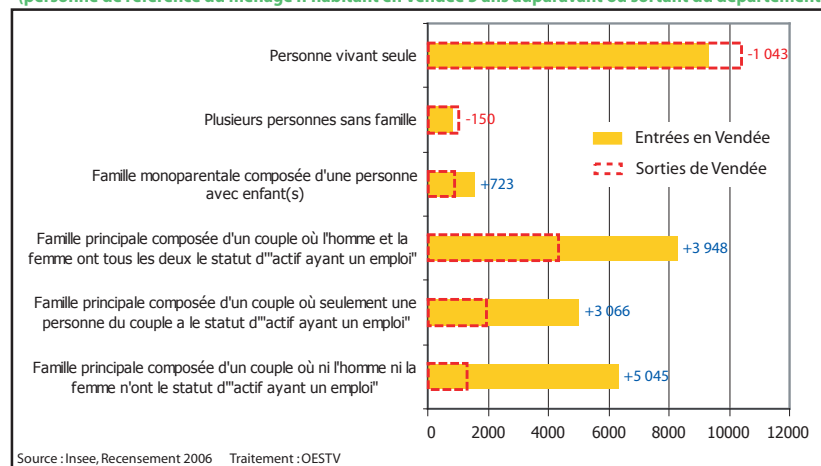
↳ + 7 014 familles composées d'un couple où l'un ou les deux conjoints ont le statut d'actifs ayant un emploi

↳ + 5 045 familles composées d'un couple où aucun des conjoints n'a le statut d'actif ayant un emploi (essentiellement des retraités, et secondairement des demandeurs d'emploi)

↳ + 723 familles monoparentales composées d'une personne avec enfant(s)

Structure des ménages migrants - 2006

(personne de référence du ménage n'habitant en Vendée 5 ans auparavant ou sortant du département)



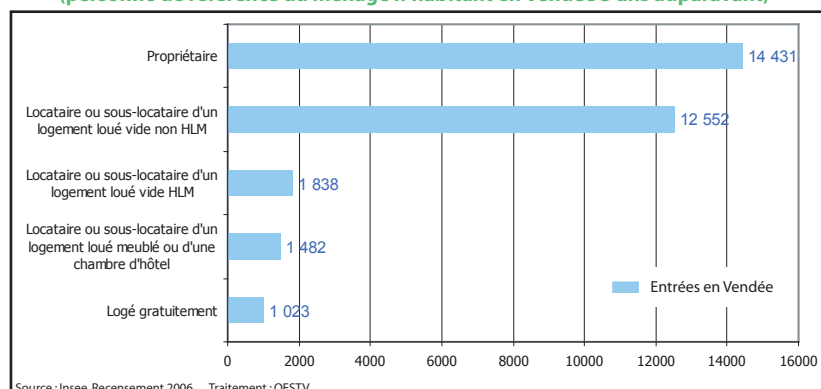
	Entrées	% Entrées	Sorties	% Sorties	Solde	% Solde
Personne vivant seule	9 315	29,7%	10 358	52,5%	-1 043	-9,0%
Plusieurs personnes sans famille	837	2,7%	987	5,0%	-150	-1,3%
Famille monoparentale composée d'une personne avec enfant(s)	1 576	5,0%	854	4,3%	723	6,2%
Famille principale composée d'un couple où l'homme et la femme ont tous les deux le statut d'"actif ayant un emploi"	8 254	26,3%	4 306	21,8%	3 948	34,1%
Famille principale composée d'un couple où seulement une personne du couple a le statut d'"actif ayant un emploi"	4 999	16,0%	1 933	9,8%	3 066	26,5%
Famille principale composée d'un couple où ni l'homme ni la femme n'ont le statut d'"actif ayant un emploi"	6 346	20,3%	1 300	6,6%	5 045	43,5%

⇒ Structure des migrants selon le statut d'occupation du logement (propriétaires, locataires ...)

Une majorité des ménages s'étant installés en Vendée sur la période janvier 2001- janvier 2006 sont propriétaires de leur résidence principale.

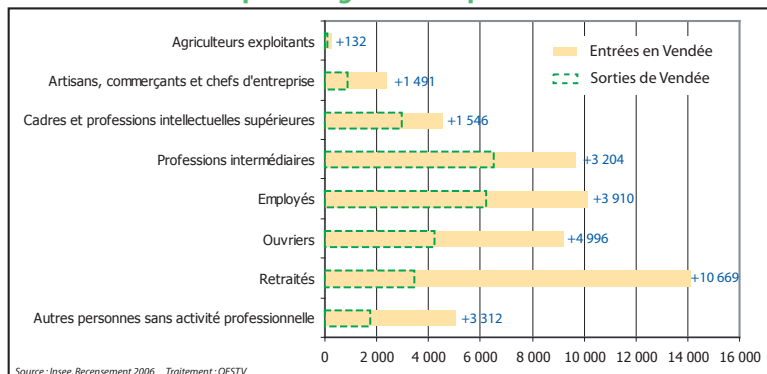
Ils représentent en effet 46% des nouveaux ménages vendéens, contre 40% pour les locataires d'un logement non HLM, 6% pour les locataires d'un logement HLM, près de 5% pour les locataires d'un meublé/chambre d'hôtel et 3,3% pour les ménages logés gratuitement.

Structure des migrants selon le statut d'occupation
(personne de référence du ménage n'habitant en Vendée 5 ans auparavant)



⇒ Structure par catégorie socioprofessionnelle des migrants (ne sont pas pris en compte les personnes de moins de 14 ans ainsi que les élèves/étudiants de 14 ans et plus)

Structure par catégorie socioprofessionnelle



Source : Insee, Recensement 2006 - Traitement : OESTV

	Entrées	% Entrées	Sorties	% Sorties	Solde	% Solde
Agriculteurs exploitants	222	0,4%	90	0,3%	132	0,5%
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	2 365	4,3%	874	3,4%	1 491	5,1%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	4 524	8,2%	2 979	11,4%	1 546	5,3%
Professions intermédiaires	9 695	17,5%	6 491	24,9%	3 204	10,9%
Employés	10 095	18,3%	6 185	23,8%	3 910	13,4%
Ouvriers	9 215	16,7%	4 219	16,2%	4 996	17,1%
Retraités	14 094	25,5%	3 426	13,2%	10 669	36,5%
Autres personnes sans activité professionnelle	5 067	9,2%	1 756	6,7%	3 312	11,3%

Entrées par CSP selon le bassin

(personnes actives uniquement hors retraités et personnes sans activité professionnelle)

Les entrées considérées au regard de la CSP des nouveaux arrivants s'accordent logiquement avec les spécificités économiques de chaque bassin.

Ainsi, la proportion des "Ouvriers" dans ces entrées est particulièrement conséquente dans le Bocage et dans le Bassin Nord-Ouest compte tenu du poids du tissu industriel, et secondairement de l'artisanat, dans ces territoires.

Le poids des arrivées pour la CSP "Artisan, commerçant, chef d'entreprise" est, pour sa part, plus élevé dans les deux bassins littoraux compte tenu des opportunités offertes par le marché touristique, mais également par celles relatives au marché immobilier sur les dix dernières années.

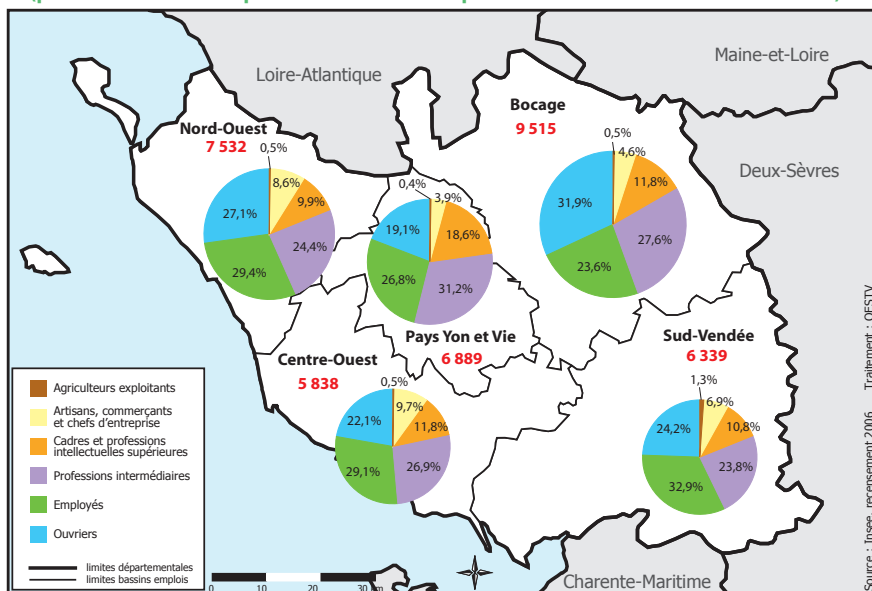
Enfin, il convient de souligner particulièrement une surreprésentation des CSP "Cadres, professions intellectuelles supérieures" et des "Professions intermédiaires" dans le Pays Yon-et-Vie, eu égard notamment au poids de la Préfecture départementale et des métiers qu'elle propose dans ce bassin.

Sorties par CSP selon le bassin

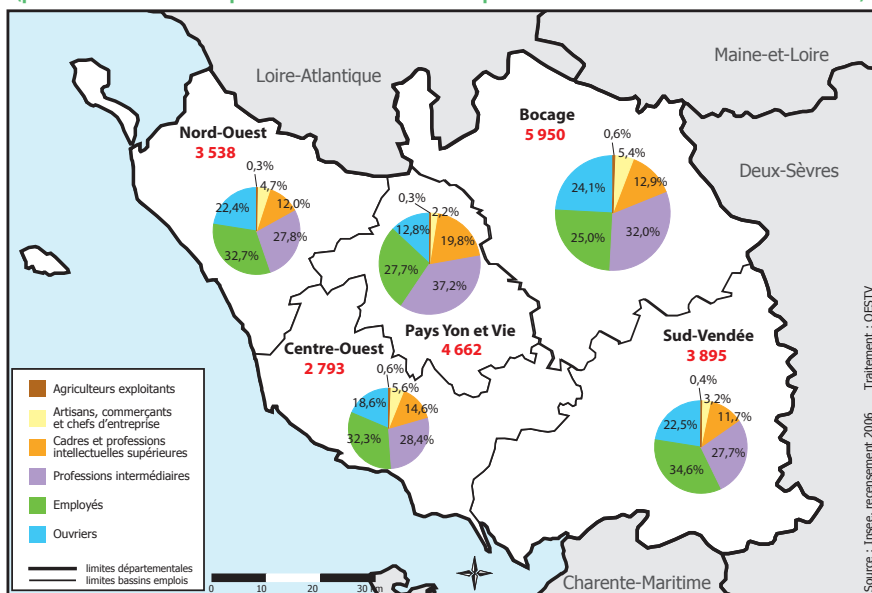
Parmi les départs, les proportions les plus importantes recensées sont :

- les "Professions intermédiaires" particulièrement dans le Pays Yon-et-Vie et dans le Bocage.
- les "Employés", particulièrement dans les deux bassins littoraux.
- les "Cadres, professions intellectuelles supérieures" dans le Pays Yon-et-Vie ; en lien notamment avec le poids des services publics à La Roche-sur-Yon (mobilité des cadres).

Migrations résidentielles 2006 selon la CSP - ENTRÉES - (personnes n'habitant pas en Vendée 5 ans auparavant - hors retraités et sans activité)



Migrations résidentielles 2006 selon la CSP - SORTIES - (personnes sorties du département dans les 5 années précédentes - hors retraités et sans activité)



⇒ **Structure par diplôme des migrants actifs** (ne sont pas pris en compte les migrants inactifs : élèves/étudiants, retraités et autres inactifs)

Si le solde des migrations résidentielles des actifs sur la période janvier 2001/janvier 2006 est positif en Vendée pour tous les niveaux de diplôme (+15 376 actifs au total), et que les principaux contingents aux entrées concernent les diplômés du 1^{er} et 2^{ème}/3^{ème} cycles universitaires (7 046 et 5 836 entrées respectivement), **il convient cependant de remarquer que le ratio entrées/sorties est moins favorable à mesure que le niveau de formation augmente.**

En moyenne, pour 1 actif sortant du département, 1,7 actif emprunte le chemin inverse.

Pour les diplômes équivalents au Bac et supérieurs, ce ratio se situe en dessous de la moyenne à 1,4. Le solde global des migrations résidentielles pour ces catégories d'actifs s'établit à +6 113 personnes sur la période observée.

A l'inverse, pour les diplômes inférieurs au Bac, le ratio s'élève à 2,4 (2,9 pour les titulaires d'un Certificat d'étude primaire, 2,8 pour les sans diplômes, 2,5 pour les titulaires d'un CAP...). Le solde des migrations résidentielles pour ces catégories d'actifs s'établit, pour sa part, à +9 263 personnes. Les apports les plus importants concernent les titulaires d'un CAP (+3 151 personnes, soit 20,5% du solde global) et ceux titulaires d'un BEP (+2 321 personnes, soit 15,1% du solde global).

Zoom sur les migrations résidentielles des actifs de moins de 30 ans selon le diplôme

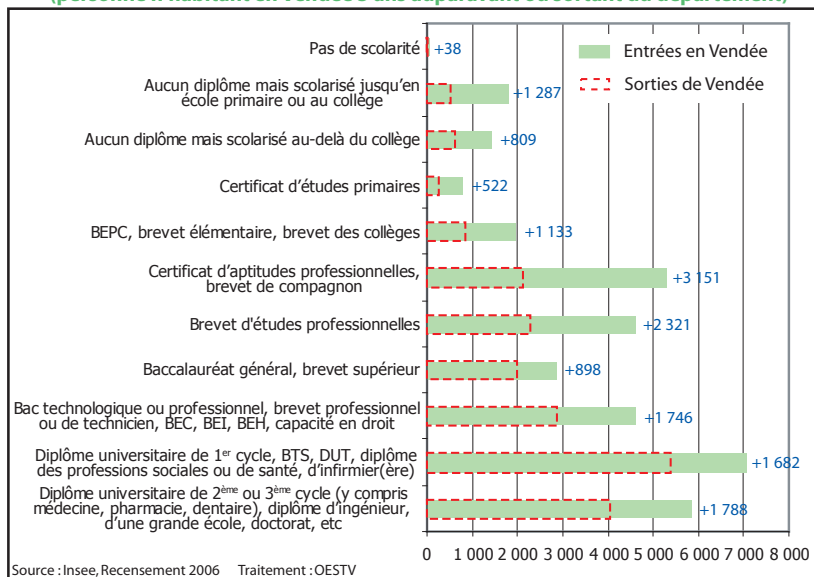
Pour les jeunes actifs de moins de 30 ans, le constat exprimé pour l'ensemble des migrants au regard de leur diplôme est globalement le même avec toutefois quelques nuances non négligeables.

Tout d'abord, en moyenne, pour 1 actif de moins de 30 ans sortant du département, seul 1,2 actif de la même classe d'âges emprunte le chemin inverse.

Pour les diplômes équivalents au Bac et supérieurs, ce ratio se situe légèrement en dessous de 1,0. Au sein de cet ensemble, on observe en effet deux soldes négatifs (pour les titulaires du Bac et les titulaires d'un 1^{er} cycle universitaire) ; le solde global des migrations résidentielles des titulaires d'un Bac et supérieur s'affichant ainsi légèrement déficitaire de 133 personnes.

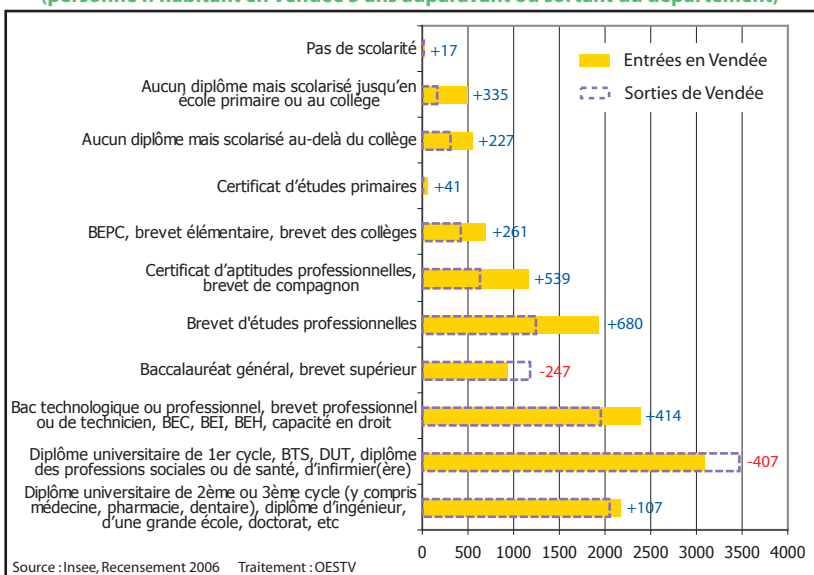
Pour les diplômes inférieurs au Bac, le ratio entrées/sorties s'élève à 1,7 (2,2 pour les sans diplômes, 1,9 pour les titulaires d'un CAP, 1,5 pour les titulaires d'une BEP...). Le solde global des migrations résidentielles des moins de 30 ans titulaires d'un diplôme inférieur au Bac est excédentaire à hauteur de 2 101 actifs.

Structure par diplôme des migrants actifs
(personne n'habitant en Vendée 5 ans auparavant ou sortant du département)



	Entrées	% Entrées	Sorties	% Sorties	Solde	% Solde
Pas de scolarité	76	0,2%	38	0,2%	38	0,2%
Aucun diplôme mais scolarisé jusqu'en école primaire ou au collège	1 811	5,0%	524	2,5%	1 287	8,4%
Aucun diplôme mais scolarisé au-delà du collège	1 428	3,9%	619	3,0%	809	5,3%
Certificat d'études primaires	792	2,2%	270	1,3%	522	3,4%
BEPC, brevet élémentaire, brevet des collèges	1 972	5,4%	838	4,0%	1 133	7,4%
Certificat d'aptitudes professionnelles, brevet de compagnon	5 275	14,5%	2 124	10,1%	3 151	20,5%
Brevet d'études professionnelles	4 605	12,7%	2 284	10,9%	2 321	15,1%
Baccalauréat général, brevet supérieur	2 881	7,9%	1 984	9,5%	898	5,8%
Bac technologique ou professionnel, brevet professionnel ou de technicien, BEC, BEI, BEH, capacité en droit	4 607	12,7%	2 861	13,7%	1 746	11,4%
Diplôme universitaire de 1 ^{er} cycle, BTS, DUT, diplôme des professions sociales ou de santé, d'infirmier(ère)	7 046	19,4%	5 364	25,6%	1 682	10,9%
Diplôme universitaire de 2 ^{ème} ou 3 ^{ème} cycle (y compris médecine, pharmacie, dentaire), diplôme d'ingénieur, d'une grande école, doctorat, etc	5 836	16,1%	4 048	19,3%	1 788	11,6%

Structure par diplôme des migrants actifs de moins de 30 ans
(personne n'habitant en Vendée 5 ans auparavant ou sortant du département)



2 - Migrations résidentielles "infra-départementales"

A côté des migrations résidentielles "extérieures" (personne arrivant ou partant d'un/vers un autre département, soit respectivement 68 000 entrées et 37 000 sorties entre janvier 2001 et janvier 2006), de nombreuses migrations résidentielles infra-départementales, c'est à dire des personnes ayant changé de résidence sur la période considérée tout en restant en Vendée, ont été recensées dans notre département. Ces migrations résidentielles infra-départementales sont en effet loin d'être négligeables puisqu'elles concernent en 2006, 25% de la population déjà présente dans le département 5 ans auparavant.

En 2006, la distribution des vendéens, déjà présents dans le département 5 ans auparavant, se décompose ainsi : 74,4% habitent dans le même logement (soit 364 616 personnes), 11% ont changé de logement mais sont restés dans la même commune (54 065 personnes) et enfin, 14,6% ont changé de communes mais restent en Vendée (71 526 personnes).

Parmi les 71 256 personnes ayant changé de commune de résidence en Vendée sur la période observée (dont les principaux flux cumulés entrées/sorties sont représentés dans la carte ci-contre), les migrations infra-départementales se réalisent selon 3 modalités principales :

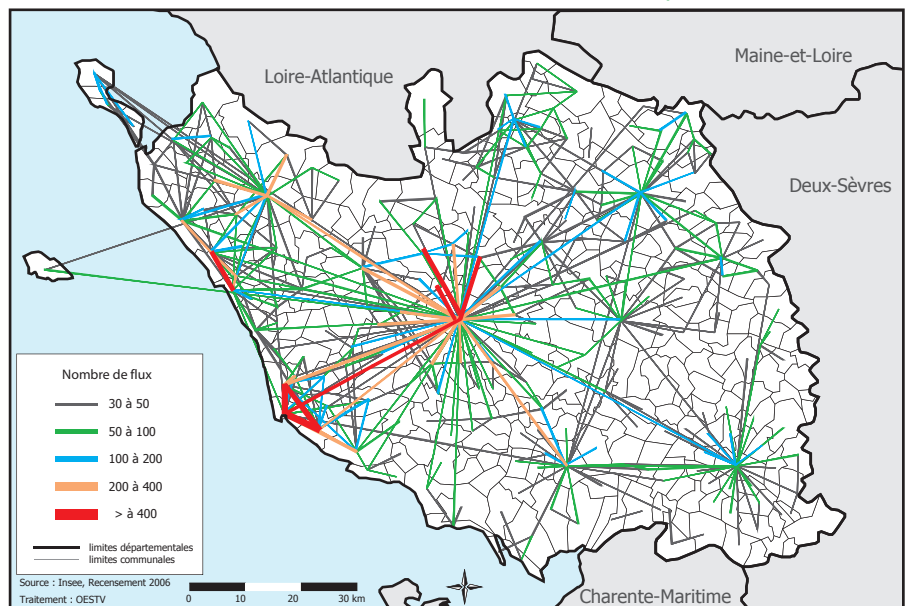
- entre les communes littorales et/ou rétro-littorales
- depuis le centre vendéen vers les communes littorales et rétro-littorales
- entre les centres et leurs périphéries

Pour cette dernière modalité, qui concentre une part conséquente de l'ensemble de ces flux, il convient de souligner que si les migrations empruntent les deux sens entre les communes centres et leurs satellites proches, et dans des proportions souvent non négligeables pour les deux sens, le solde des échanges migratoires s'établit toutefois généralement à la défaveur du pôle.

La plupart des plus grandes communes vendéennes proposent en effet un solde déficitaire pour ces migrations résidentielles infra-départementales : Les Sables d'Olonne -1 088 habitants, La Roche-sur-Yon - 595 hab., Château-d'Olonne -503 hab., Les Herbiers -398 hab., St Jean-de-Monts -352 hab., Luçon -297 hab., St Gilles-Croix-de-Vie -270 hab., Montaigu -254 hab., Challans -249 hab.

A l'inverse, les solde positifs les plus conséquents concernent les périphéries des grandes communes du département et des communes rétro-littorales : Olonne-sur-Mer +538 habitants, Ste Flaive-des-Loups +287 hab., La Chaize-le-Vicomte +269 hab., Mouilleron-le Captif +264 hab., Le Poiré-sur-Vie +248 hab., St Mathurin + 244 hab., Givrand +235 hab., La Garnache +214 hab.

Migrations résidentielles infra-départementales 2006
(personnes ayant changé de résidence principale tout en restant en Vendée dans les 5 dernières années - 2 sens cumulés)



Partenaires financeurs de l'OESTV



Observatoire Économique, Social et Territorial de la Vendée

81 et 81 bis rue Maréchal Joffre
85 000 LA ROCHE-SUR-YON
Site Internet : www.oestv.fr

Tél : 02.51.24.83.33
Fax : 09.71.70.38.96
e.mail : oestv@wanadoo.fr



Observatoire Économique, Social et Territorial de la Vendée
www.oestv.fr